



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Cave des **Lauriers**¹⁸⁷⁹
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV


GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl
Gérance:
On loue - On gère - On vend
Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00


ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999
Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40


• Etablissement de votre déclaration d'impôt
• Tenue de votre comptabilité
• Gestion administrative
Sébastien Berlan
Tél. 079 798 50 47
info@bkfid.ch - www.bkfid.ch

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des océans aux hôpitaux, les secrets des espèces marines



Crédit: Pixabay

Certaines espèces marines offrent des applications médicales précieuses: le sang antibactérien de la limule, l'hémoglobine de l'arénicole comme substitut sanguin, les protéines antigèle du poisson-loup et les conotoxines des escargots à cône contre la douleur. Leur surexploitation menace les écosystèmes, comme nous l'explique Anne May dans sa chronique en page 11

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch


Marti arc jura
 



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



FERMETURE À LA CIRCULATION ROUTIÈRE DU BOURG BILAN 2024 ET MESURES 2025

Suite à l'interdiction générale de circuler dans la Vieille Ville, expérimentée pour la première fois du 1^{er} mai 2024 jusqu'au 31 octobre 2024, le Conseil communal fait part de son bilan 2024 et des mesures envisagées pour la 2^{ème} période test, prévue dès le 1^{er} mai prochain.

Après ce premier essai, le Conseil communal a pris connaissance, avec grand intérêt, des divers courriers reçus de la part de la population. Il tient à remercier toutes les personnes qui ont pris la peine de partager leurs positions ou avis. Pour l'essentiel, les positions quant à l'interdiction de circuler au sein du bourg sont diverses néanmoins il faut signaler la réception d'une pétition, munie de plus de 100 signatures, favorable à l'interdiction de circuler au sein de la Vieille Ville. Certaines propositions, fortes intéressantes, notamment celles liées à l'aménagement intérieur du bourg, sont en cours d'étude. Elles nécessiteront d'être coordonnées et de faire l'objet d'une prévision budgétaire.

Ainsi, le Conseil communal est convaincu qu'une 2^{ème} phase test, prévue du 1^{er} mai 2025 au 30 octobre 2025, permettra d'affiner les besoins. Pour 2025, le Conseil communal prendra les mesures suivantes:

- ▶ Installer des panneaux de signalisation aux extrémités du bourg en partenariat avec l'AVVL;
- ▶ Permettre aux restaurateurs d'étendre leurs terrasses sur le domaine public (route) afin d'occuper l'espace disponible, favorisant un sentiment de convivialité;
- ▶ Autoriser les commerçants à déployer leurs étalages ou marchandises sur le trottoir;
- ▶ Aménager le domaine public avec des pots de fleurs et diverses structures légères;
- ▶ Rafraîchir les peintures des jeux au sol.

En outre, l'exécutif recensera prochainement la position des habitant-e-s du bourg mais aussi des restaurateurs, commerçants et associations quant à l'interdiction de circuler au sein de la Vieille Ville, via un questionnaire succinct. Le but de cette démarche est d'obtenir quelques données quantitatives qui appuieront la décision finale du Conseil communal.

En fonction du résultat du recensement, le Conseil communal se déterminera si la 2^{ème} phase test sera accompagnée d'une interdiction générale de circuler (même interdiction qu'en 2024) ou si elle concernera uniquement les véhicules automobiles, motocycles et cyclomoteurs. En effet, la question de la présence des vélos reste sensible et les avis divergent grandement à ce sujet.

Avant de se prononcer définitivement, le Conseil communal rappelle qu'aucune mesure de génie civil n'est prévue durant cette 2^{ème} phase « test ».

Comme en 2024, l'exécutif invite toujours les visiteurs, habitants et usagers du bourg à communiquer une envie, une suggestion ou une question.

Le Landeron, le 20 janvier 2025

Le Conseil communal

¹ Le passage des vélos et vélos électriques (25km/h) est autorisé alors que le passage des vélos électriques (45km/h) est autorisé uniquement avec le moteur arrêté.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et La Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des mardis et samedis (mois pairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.02.25 au 17.03.25

Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 120167

Parcelle(s) et coordonnées: 7306 - Le Landeron; 1212373/2572578

Situation: Chemin Mol; Jolicrêt 41

Description de l'ouvrage: Démontage du producteur de chaleur à mazout et installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): François Emile Murith, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Patrick Läderach, Läderach Installations sanitaires et chauffage Sàrl, rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Alignement

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



CONVOCAZIONE

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance extraordinaire

Judi 20 février 2025 à 20h00

Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2

Salle polyvalente (salle de gymnastique)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 30 janvier 2025.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations et des agrégations suite à la démission de M^{me} Julia Stollenmaier.
6. Demande de crédit d'engagement de CHF 2'750'000.- pour la réalisation de la 1^{ère} phase du projet de zone sportive et de détente et acceptation de la donation d'un montant maximum de CHF 3'000'000.- permettant de financer l'entier des coûts en lien avec la 1^{ère} phase de ce projet. Rapport à l'appui.
7. Lettres et pétitions.
8. Motions et propositions.
9. Résolutions, interpellations et questions.
10. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Pesieux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.02.25 au 17.03.25
Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 117107

Parcelle(s) et coordonnées: DP305 - Le Landeron; 1211798/2571161

Situation: Derrière Ville; Route de Neuchâtel 56

Description de l'ouvrage: Pose d'un support publicitaire

Requérant(s): Loan Suffia Horizon SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Domaines Publiques

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 40 LConstr. (affectation); Alignement

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



LE LANDERON 700€ – APPEL AUX TALENTS DE COUTURIÈRES ET CONCEPTEURS

Dans le cadre du spectacle des 700 ans du Landeron, nous recherchons:

Des couturières pour la confection des costumes.

Des bénévoles habiles et créatifs pour la conception des décors.

Rejoignez-nous pour participer à cet événement exceptionnel et mettez votre savoir-faire au service d'un événement inoubliable!

Disponibilités requises: février à juin 2025 – Le spectacle a lieu la semaine du 23 au 29 juin 2025.

Pour proposer votre aide contactez-nous ou inscrivez-vous comme bénévoles sur www.lelanderon700.ch

Faites partie de l'aventure!

Contacts:

Nicolas Harsch au 079 535 90 77

Annabelle Meyrat au 078 835 50 36

Le Comité du 700°

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LA SEMAINE DU 1^{ER} MARS 2025

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 24 au vendredi 28 février 2025.

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	9h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).
L'administration communale

LATÉNA



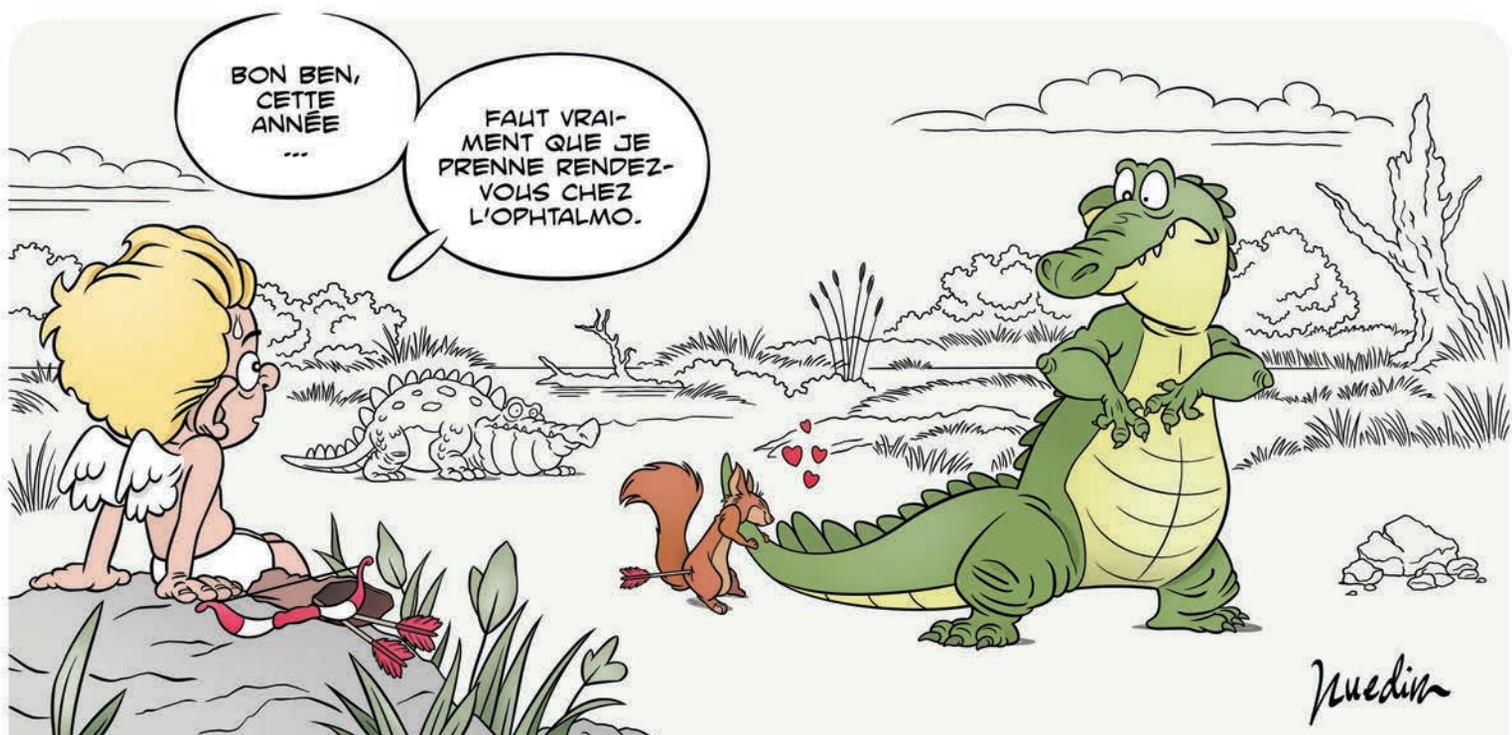
SÉANCES 2025 DE LA COMMISSION D'URBANISME

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir les:

- 3 et 25 mars
- 29 avril
- 27 mai
- 24 juin
- 26 août
- 30 septembre
- 28 octobre
- 25 novembre 2025

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers **complets** doivent être déposés dans un délai de **10 jours ouvrables** avant la séance.

Saint-Valentin Gare aux flèches perdues...



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



GRAINE-O-THEQUE

La bibliothèque de Laténa a le plaisir de vous informer de la réouverture de sa Graine-O-Thèque.

Pour rappel, une grainothèque est une petite boîte dédiée au troc de graines entre jardiniers.

Vous y trouvez toutes sortes de graines de fleurs, de légumes, de plantes aromatiques.

Cette année, nous avons à disposition :

- Tomates
- Poivrons
- Courges
- Oignons
- Ciboulette
- diverses fleurs

Venez découvrir notre service!

N'hésitez pas à participer à cet échange: Piochez dans notre choix et/ou amenez-nous vos graines pour enrichir notre collection!



Drapeau

Autres emblèmes

²Conformément à l'article 9 LPAP, les désignations officielles et les termes susceptibles d'être confondus avec elles ne peuvent être utilisés, seuls, que par la commune.

³Ils ne peuvent être utilisés par d'autres personnes que la commune que si ces personnes exercent une activité communale.

⁴Ils peuvent être utilisés en combinaison avec d'autres éléments verbaux ou figuratifs pour autant qu'un tel emploi ne soit ni trompeur, ni contraire à l'ordre public, aux bonnes moeurs ou au droit.

Art. 4

¹Le drapeau de la commune reprend dans un carré les mêmes symboles et couleurs que les armoiries.

²Conformément à l'article 10 LPAP, le drapeau de la commune peut être utilisé pour autant qu'une telle utilisation ne soit ni trompeuse, ni contraire à l'ordre public, aux bonnes moeurs ou au droit.

Art. 5

¹Les autres emblèmes de la commune sont :

a) Sigle

Le sigle de la commune consiste en la lettre E stylisée :



b) Logotype

Le logotype de la commune est composé du sigle inséré dans le nom de la commune :



c) Bâtiments et infrastructures

Les représentations de bâtiments et infrastructures sont :

- La roue du moulin à Saint-Blaise



- L'auditoire de Vigner à Saint-Blaise



LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA PROTECTION ET L'UTILISATION DES ARMOIRIES, DU DRAPEAU ET DES AUTRES EMBLÈMES DE LA COMMUNE

Le Conseil communal de la commune de Laténa, vu la Loi fédérale sur la protection des armoiries de la Suisse et des autres signes publics (LPAP), du 21 juin 2013,

vu le Règlement général de commune (RGC), du 12 décembre 2024,

sur la proposition de la cheffe du dicastère Chancellerie, Cohésion sociale et Formation,

arrête :

But

Article premier

Le présent arrêté a pour but de déterminer la protection et l'utilisation des armoiries, de la désignation officielle, du drapeau et des autres emblèmes ainsi que des signes figuratifs ou verbaux de la commune de Laténa.

Armoiries

Art. 2

¹Les armoiries de la commune sont déterminées à l'article 2 du Règlement général de commune (RGC), du 12 décembre 2024.

²Conformément à l'article 8 al. 1 de la Loi fédérale sur la protection des armoiries de la Suisse et des autres signes publics (LPAP), du 21 juin 2013, les armoiries de la commune ne peuvent être utilisées que par la commune sous réserve des al. 3 et 4 du présent article.

³Conformément à l'article 8 al. 4 LPAP, l'utilisation des armoiries de la commune par d'autres personnes que la commune est admise dans les cas suivants :

- a) les armoiries sont utilisées à titre d'illustration dans un dictionnaire, un ouvrage de référence, un ouvrage scientifique ou un ouvrage similaire;
- b) elles sont utilisées à titre de décoration lors d'une fête ou d'une manifestation;
- c) elles sont utilisées pour décorer des objets d'art appliqué tels que des gobelets, des vitraux ou des monnaies commémoratives pour des fêtes ou des manifestations;
- d) elles représentent un élément d'une marque collective ou d'une marque de garantie qui a été déposée par la commune et qui, conformément au règlement de la marque, peut être utilisée par des particuliers.

⁴Sur demande expresse, le Conseil communal peut admettre l'utilisation des armoiries de la commune par d'autres personnes dans d'autres cas.

Termes « communes »

et « communal »

Art. 3

¹Conformément à l'article 6 LPAP, les termes « commune », « communal » et tout autre terme permettant de conclure à une autorité communale ou à une activité communale sont considérés comme désignations officielles.

AVIS OFFICIELS des communes

- La passerelle de Marin



²Les emblèmes de la commune mentionnés aux lettres a, b et c de l'al. 1 du présent article ne peuvent être utilisés que par la commune.

Autres signes

Art. 6

¹Conformément à l'article 7 LPAP, les signes qui renvoient à des symboles communaux tels que des héros, des sites ou des monuments communaux sont considérés comme des signes figuratifs ou verbaux communaux.

²Conformément à l'article 11 LPAP, les signes figuratifs ou verbaux communaux peuvent être utilisés pour autant qu'un tel emploi ne soit ni trompeur, ni contraire à l'ordre public, aux bonnes moeurs ou au droit.

Enregistrement

Art. 7

¹Conformément à l'article 14 LPAP, les signes communaux dont l'emploi est illicite en vertu des articles 2 à 6 du présent arrêté ne peuvent être enregistrés comme marque, design, raison de commerce, nom d'association ou de fondation ni comme élément de ceux-ci.

IPI

²L'interdiction d'enregistrement s'applique également aux cas où l'emploi est admis au sens de l'article 2 al. 3 et 4.

Art. 8

¹Conformément à l'article 18 LPAP, les armoiries ainsi que les autres signes de la commune sont enregistrés par le Canton de Neuchâtel auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI).

²Le Conseil communal enregistre les autres emblèmes de la commune auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI).

Modalités

Art. 9

Les modalités internes d'utilisation des armoiries et des autres emblèmes ainsi que signes figuratifs ou verbaux de la commune peuvent être déterminées dans une directive du Conseil communal.

Voies de droit

Art. 10

Les voies de droit en matière d'emploi des signes communaux sont déterminées aux articles 19 et suivants LPAP.

Réserve

Art. 11

La législation fédérale sur la protection des armoiries de la Suisse et des autres signes publics demeure expressément réservée.

Entrée en vigueur

Art. 12

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

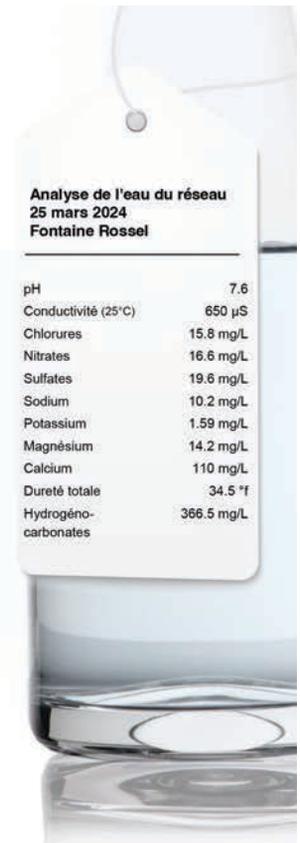
Le secrétaire,
R. Mauri



FICHE INFO QUALITE DE VOTRE EAU POTABLE 2024

Commune de LATENA - Hauterive

Qualité de l'eau	Dure, minéralisée et influencée par l'agriculture (teneur en nitrates > 10 mg/L).
Provenance	Sources communales situées à Valangin et eau de Neuchâtel (sources des gorges de l'Areuse et lac).
Traitement	Eau des sources: par chloration après captage puis traitement avec un rayonnement UV à l'arrivée au réservoir R2. Eau de Neuchâtel: eau des sources traitées par chloration et eau du lac par filtration et chloration. Teneur moyenne en chlore libre dans le réseau: 0.01 mg/l (tolérance: 0.10mg/L).
Qualité microbiologique et chimique	Les analyses bactériologiques révèlent la contamination de l'eau par des microorganismes. Les germes aérobies mésophiles (tolérance dans le réseau: 300 UFC/ml) sont des bactéries des milieux naturels et généralement sans danger pour l'homme. Les <i>Escherichia coli</i> et les entérocoques intestinaux (tolérance: non décelable dans 100mL) sont des bactéries indicatrices d'une contamination fécale et leur présence dans une eau suggère une contamination par d'autres microorganismes pathogènes. Lors d'un contrôle sur 32, l'eau a présenté un léger dépassement d'exigence pour les germes aérobies mésophiles. Cette non-conformité, n'a pas été confirmée par l'analyse des échantillons de contrôle prélevés quelques jours plus tard après une purge plus importante. Les analyses physico-chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau, à ses équilibres et aux impuretés qui peuvent la contaminer. Sur les 30 échantillons analysés, 2 contrôles ont montré un dépassement de l'exigence pour le chlore libre. En dehors de ces dépassements qui n'ont pas présenté pas de danger pour les consommateurs, la qualité de l'eau potable a été conforme aux exigences légales en 2024.
Dureté	
Nitrates	
Contrôles de qualité planifiés	Sources: 1 série totalisant 5 échantillons. Mélanges sources: 6 séries en 2 points totalisant 9 échantillons. Eaux traitées: 6 séries totalisant 29 échantillons (3 échantillons Sortie réservoir; 6 séries Réseau supérieur en 2 points - 12 échantillons; 6 séries Réseau inférieur en 4 points - 14 échantillons).
Consommateurs	Nombre de consommateurs: 2671 (au 31.12.2023)



Analyse de l'eau du réseau 25 mars 2024 Fontaine Rossel

pH	7.6
Conductivité (25°C)	650 µS
Chlorures	15.8 mg/L
Nitrates	16.6 mg/L
Sulfates	19.6 mg/L
Sodium	10.2 mg/L
Potassium	1.59 mg/L
Magnésium	14.2 mg/L
Calcium	110 mg/L
Dureté totale	34.5 °f
Hydrogéo-carbonates	366.5 mg/L

Bien consommer l'eau du réseau

- Absence prolongée : laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire
- 24 heures : temps maxi pour garder de l'eau en carafe
- Goût trop chloré : disparition après 1 à 2 h au frigo
- Adoucir l'eau : déconseillé pour l'eau froide - ok pour l'eau chaude
- Brise-jet : ok pour les économies d'eau et le nettoyage régulièrement avec du vinaigre



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



STATISTIQUES DE POPULATION 2024: UNE DYNAMIQUE ENCOURAGEANTE POUR LATÉNA

Avec une hausse globale de 32 habitant-es au 31 décembre 2024, cette progression illustre l'attrait constant pour le territoire de Laténa. Une tendance qui conforte le Conseil communal dans sa volonté de renforcer la qualité de vie et le dynamisme local.

Dans le sillage des chiffres communiqués par l'État de Neuchâtel, la commune de Laténa se félicite de constater une évolution positive de sa population lors de la publication des premières statistiques de population depuis la fusion. Au 31 décembre 2024, les quatre localités désormais réunies enregistrent une progression globale de +32 habitant-es, portant le total à **11'716 âmes**.

Détail par anciennes communes:

- Enges: 284 (+ 13)
- Hauterive: 2667 (- 4)
- La Tène: 5567 (+ 58)
- St-Blaise: 3198 (- 35)

Il est à relever que le village d'Enges présente la plus forte hausse du Littoral avec une augmentation de 4,8 % de sa population.

Si l'évolution globale est positive, les différences sont importantes d'une localité à l'autre. Le Conseil communal se réjouit de constater que Laténa séduit les personnes en quête d'un nouveau lieu de vie. Bien que trop tôt pour tirer des conclusions significatives, ces résultats ne peuvent qu'encourager à mettre en oeuvre rapidement les engagements pris par les autorités tout au long du processus de fusion.

Dans cette dynamique, Le Conseil communal a entamé les réflexions en vue de l'élaboration du Programme de législature, qui déterminera les priorités stratégiques de ces quatre prochaines années. La volonté est claire: offrir aux Laténiennes et Laténiens un cadre de vie agréable et attractif, valorisant à la fois les atouts naturels, l'animation locale et le développement économique.

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL PROCLAMANT L'ÉLECTION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE SUPPLÉANTE ET DE NEUF CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUPPLÉANTS

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu la Loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984, Vu la Loi sur les communes (LCO), du 21 décembre 1964,

Vu les résultats de l'élection du Conseil général, du 21 avril 2024,

Vu l'octroi du Conseil d'Etat d'un régime dérogatoire pour l'introduction d'un système de suppléance des membres du Conseil général de la nouvelle commune de Laténa, du 11 septembre 2024,

Vu l'art. 23 du Règlement général de commune (RGC), du 12 décembre 2024, instituant l'élection de conseillères générales suppléantes et de conseillers généraux suppléants,

arrête

Election

Article premier

Est proclamée élue conseillère générale suppléante et sont proclamés élus conseillers généraux suppléants:

1. Thierry Adatte, vient-ensuite de la liste Entente Laténa
2. Belul Bajrami, vient-ensuite de la liste PVL Laténa
3. Alexandre de Montmollin, vient-ensuite de la liste Vert-es Laténa
4. Rémy Estoppey, vient-ensuite de la liste PLR Laténa
5. Lionel Giron, vient-ensuite de la liste PS Laténa
6. Heinz Hoffmann, vient-ensuite de la liste PLR Laténa
7. Vincent Mendy, vient-ensuite de la liste Vert-es Laténa
8. Nathalie Müller, vient-ensuite de la liste PS Laténa
9. Markus Schneider, vient-ensuite de la liste UDC Laténa
10. Samuel Vermeulen, vient-ensuite de la liste PLR Laténa

Publication

Art. 2

Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle. Il en sera délivré une expédition à la conseillère générale suppléante proclamée et aux conseillers généraux suppléants proclamés.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

Le secrétaire,
R. Mauri

LATÉNA



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE LATÉNA EST CONVOQUÉ EN SÉANCE

Jeudi 20 février 2025 à 19h30
Auditoire de Vigner, Saint-Blaise

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024 (annexé)
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le Règlement sur le statut des membres du Conseil communal (annexé)
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant les subsides accordés pour les soins dentaires apportés aux enfants en âge de scolarité obligatoire (annexé)
5. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le traitement des objets en suspens dans les anciennes communes (annexé)
6. Motion de plusieurs conseillers généraux du PLR: Pour une demande d'adhésion de Laténa à l'« Association Cité de l'énergie » en vue d'obtenir le label « Cité de l'énergie® » (annexée)
7. Question du conseiller général Claude Borel (PS): Centre sportif régional volley-ball / basketball à La Tène (annexée)
8. Autres questions et interpellations
9. Communications du Conseil communal
10. Communications du bureau du Conseil général
11. Divers

LATÉNA



COORDONNÉES DES SERVICES COMMUNAUX

Depuis la naissance de Laténa le 1^{er} janvier dernier, les nouveaux services ont pris leurs quartiers sur trois sites, 2 à Marin et 1 à Saint-Blaise.

Vous trouverez ci-dessous nos adresses et nouveaux numéros de téléphone:

Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise

- Accueil de la population 032 886 65 20 latena.population@ne.ch
- Chancellerie 032 886 65 10 latena.chancellerie@ne.ch
- Finances 032 886 65 30 latena.finances@ne.ch
- Ressources humaines 032 886 65 40 latena.RessourcesHumaines@ne.ch
- Guichet social régional 032 886 49 70 ssredl@ne.ch

Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier

- Aménagement du territoire 032 886 65 60 latena.AmenagementProjets@ne.ch et gestion de projets
- Bâtiments & environnement 032 886 65 70 latena.batiments@ne.ch
- Cohésion sociale et formation 032 886 66 20 latena.CohesionSociale@ne.ch
- Culture, sports, loisirs et tourisme 032 886 66 10 latena.cslt@ne.ch
- Infrastructures 032 886 65 70 latena.infrastructures@ne.ch
- Urbanisme 032 886 65 50 latena.urbanisme@ne.ch

Louis-de-Meuron 8, 2074 Marin-Epagnier

- Santé 032 886 66 00 latena.sante@ne.ch
- Sécurité publique 032 886 66 03 latena.securite@ne.ch

Vous trouverez les coordonnées et **horaires d'ouverture** de tous les services sur notre site internet www.commune-latena.ch/services (qr code). Vous pouvez également contacter la centrale téléphonique, au **032 886 65 00**, qui vous guidera vers le service désiré.

Veillez noter les **nouvelles coordonnées** des structures communales suivantes:

- **Bibliothèque-médiathèque** 032 886 66 18 bibliobus.latena@ne.ch
- **Le Troglo** 032 886 66 30 latena.troglo@ne.ch
- **La souris** Verte latena.SourisVerte@ne.ch Le numéro de téléphone de La Souris Verte sera changé prochainement. Les parents en seront avertis et la page dédiée mise à jour sur le site internet.



Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.02.25 au 17.03.25
Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 119969

Parcelle(s) et coordonnées: 1857, 1887 - Marin - Epagnier; 1206514/2568673

Situation: La Tène; Route des Helvètes 19

Description de l'ouvrage: Mise en conformité formelle du facteur de correction (sans modification du site) / THIL

Requérant(s): Sébastien Perriard Swisscom (Suisse) SA, 1700 Fribourg

Auteur(s) des plans: Cabled AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'industrie lourde / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA

NÉ-E POUR LIRE

La bibliothèque-médiathèque de Laténa a le plaisir de vous inviter à l'atelier Né-e pour Lire qui aura lieu le

Vendredi 21 février 2025 de 9h00 à 10h00

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagné-es d'un parent, grand- parent ou accompagnant-e.

Venez partager un petit moment de lecture-plaisir avec vos bébés et jeunes enfants.

La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Les prochaines dates pour 2025:

Mardi 25 MARS	9h-10h
Mardi 29 AVRIL	9h-10h
Vendredi 23 MAI	9h-10h
Vendredi 20 JUIN	9h-10h
Mardi 2 SEPTEMBRE	9h-10h
Vendredi 3 OCTOBRE	9h-10h
Mardi 11 NOVEMBRE	9h-10h
Vendredi 12 DECEMBRE	9h-10h



Votre bibliothèque de Laténa

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.02.25 au 17.03.25
Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 119672

Parcelle(s) et coordonnées: 1247 (1229); 1222; DP33 - Enges; 1213495/2568315

Situation: Lordel 2A

Description de l'ouvrage: Création de places de parc et déplacement d'une fontaine

Requérant(s): Michel Sunier, 2073 Enges

Auteur(s) des plans: Michel Roethlisberger, rue du Temple 14, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de maintien de l'habitat rural / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 LAT; Art. 24 LAT; Distance à l'axe de la route

Particularités: La construction existante (fontaine) a une valeur 4 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA

INFORMATION TRAVAUX

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignières

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la finalisation des aménagements en haut de la rue des Lavannes se déroulera dès lundi 17 février 2025 à 7h30 pour une durée de 3 semaines environ.

Le tronçon de la rue des Lavannes concerné par ces travaux est représenté en rouge sur le plan ci-dessous.

Durant cette période, les routes d'accès et places de stationnement privées seront inaccessibles en véhicule. L'accès à pied aux propriétés et commerces sera garanti.

Un nombre limité de places de parc est mis à disposition par les CFF dans leur parking P+R au chemin des Perrières. Leur utilisation nécessite une autorisation qui est à demander auprès de la commune par courriel à latena.infrastructures@ne.ch, avec l'intitulé «Chantier RC 2185 demande autorisation parcage P+R». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation, hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

En cas de nécessité, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise S. Facchinetti SA (casque rouge).

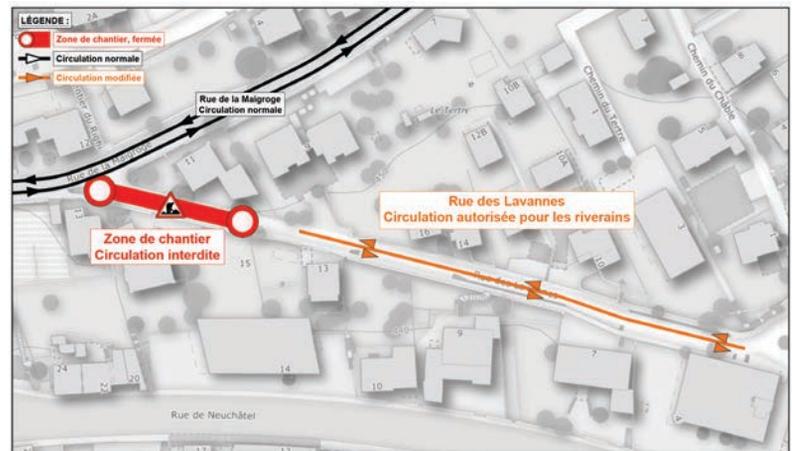
Diverses informations sont disponibles sur le site internet de la commune:

<https://commune-latena.ch>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Laténa: Service Infrastructures - 032 886 65 00

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - 032 732 55 55



LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.02.25 au 17.03.25
Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 120098

Parcelle(s) et coordonnées: 4290 - Marin - Epagnier; 1206412/2568338

Situation: Route des Marais 10A

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Michel, Marino et Marianne Montini, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



CRESSIER

Chemin des Ruedebins Incendie dans une cuisine

Lundi 10 février, vers 21h45, la Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) a été alertée par un appel au no de téléphone 118 pour un début d'incendie dans une maison villageoise de la rue des Ruedebins située non loin du centre de la localité.

Selon le communiqué destiné aux médias de la Police neuchâteloise, un fort dégagement de fumée a été observé avant l'arrivée, avec cinq véhicules, de 18 pompiers des détachements de premiers secours de Neuchâtel et du Landeron.

Grâce à l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, l'incendie a pu être maîtrisé. Incommodé par la fumée, le locataire de l'appartement a été transporté par une ambulance à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. Un chat vivant dans l'appartement a péri.

Présente sur place avec deux patrouilles et des enquêteurs de son service forensique, la Police neuchâteloise a ouvert une enquête afin de déterminer les causes et les circonstances du sinistre.

CZ

FENETRES & PORTES

Artisan
depuis
1880

MENUISERIE ■ S.A.

Savagnier

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz

Sudoku

5					8			2
	7			9		3	6	
		2					7	
				1	6			9
	5		7		9		8	
7			8	3				
	2					6		
	3	1		5			4	
4			1					5

Solution en page 19

Les Trouvailles
Classiques
du Landeron

CHRISTOPHE COIN arpeggione, violoncelle - PIERRE GOY pianoforte



F.Frassetto

Giovanni Battista VIOTTI : Nocturnes pour violoncelle et piano
Franz SCHUBERT : Sonate pour arpeggione et piano

Le concert sera précédé d'un bref exposé sur la naissance d'un nouvel instrument, il y a 200 ans à Vienne : l'arpeggione.

Dimanche 16 février 2025 à 17h00
Chapelle des Dix-Mille-Martyrs, Ville 35, Le Landeron

Réservations : tél. 079 171 54 62 ; trouvaillesclassiques@gmail.com

www.trouvaillesclassiques.ch

Entrée libre - Collecte - Prix indicatif : Fr. 25.-



Société de Développement
du Landeron



Les Trouvailles
Classiques
du Landeron

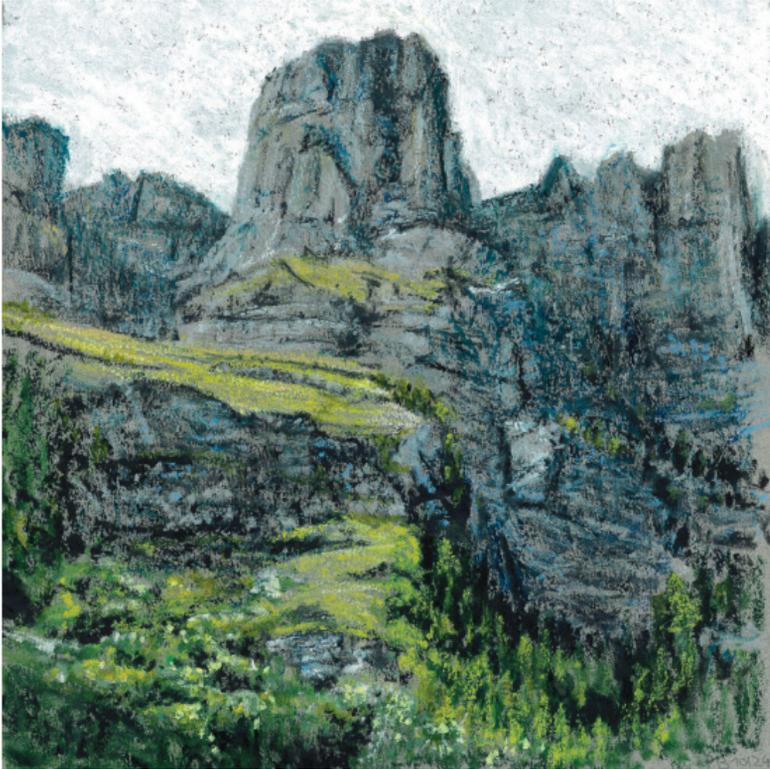
LES SEPT MAGNIFIQUES CONCERTS DE LA SAISON 2025

- 26 janvier** **NICOLAS FARINE**, piano, et **VIRGINIE KRAIF**, chant
- 16 février** Duo **CHRISTOPHE COIN**, arpeggione & violoncelle, et **PIERRE GOY**, piano.
- 23 mars** **ENSEMBLE BACHMANN** (**Darryl** alto, **Donatien**, basson et **Damien** clarinette)
avec **STÉFANIE MIRWALD**, accordéon
- 25 mai** **ANDREA CICALESE**, violon, et **ANTONIO DEL CASTILLO**, accordéon
- 9 juin :** **ENSEMBLE FAENZA - Les 4 saveurs de l'Amour**
Concert-repas décentralisé à La Cour de Berne à La Neuveville
MARCO HORVAT chant, théorbe, guitare baroque
FRANCISCO MAÑALICH chant, basse de viole, guitare baroque
OLGA PITARCH: chant, castagnettes
- 21 septembre** **ESTELLE REVAZ**, violoncelle, et **LAUDINE DARD**, harpe
- 23 novembre** **BRIEUC VOURCH**, violon, et **ANAËLLE TOURRET**, harpe

Sauf le 9 juin 2025, tous les concerts auront lieu à la
Chapelle des Dix-Mille-Martyrs, Ville 35, au Landeron
et débuteront à 17h.

HAUTERIVE – GALERIE 2016

Entre nature et immersion: retour de l'univers pictural de Pascal Bourquin



Ce samedi 15 février, la galerie altaripienne accueille pour 6 semaines une série d'œuvres récentes de Pascal Bourquin, artiste peintre et graphiste. Une chance idéale de découvrir voire redécouvrir ses créations inspirées de la nature et du quotidien de l'artiste neuchâtelois.

L'événement mettra en lumière de sublimes œuvres artistiques réalisées à l'huile, à l'encre de Chine, au pastel à l'huile ainsi qu'au crayon litho. À travers ses toiles, Pascal Bourquin capture la lumière d'atmosphères extrêmement variés, offrant une vision empreinte de sérénité et de poésie. Inspiré par la nature et les paysages alpins, son regard artistique saisit également des moments plus anodins. Des lieux ou parfois des objets du quotidien souvent aperçus, mais rarement admirés.

Une quête artistique inspirée de la nature

Fréquemment en balade, Pascal Bourquin observe avec attention les paysages, la nature et parfois aussi l'intérieur d'ateliers. Inlassablement à la recherche de la lumière idéale ou d'un reflet captivant dans

des lieux qu'il affectionne et visite régulièrement. En capturant ces instants à travers la photographie, il saisit et fige son sujet déjà cadré en vue de la reproduction sur toile dans son atelier, préservant le format carré.

Ses œuvres dégagent une atmosphère paisible, empreinte de sérénité, où le temps semble suspendu. La nature y est sublimée, et l'ambiance des ateliers est si fidèlement retranscrite qu'on pourrait presque en percevoir les odeurs d'huile caractéristiques. Aucun personnage ne vient troubler cet équilibre: l'homme semble s'être éclipsé momentanément, laissant derrière lui un espace figé dans une quiétude absolue. Avec ses pinceaux, Pascal Bourquin restitue avec précision les jeux de lumière, les reflets et l'atmosphère unique de ces lieux, qu'il s'agisse d'une clairière, d'une forêt, d'un étang ou d'un atelier.

Un artiste ancré dans l'arc jurassien

Né en 1970 à Southampton, en Grande-Bretagne, Pascal Bourquin a obtenu son diplôme de l'Ecole d'Arts Appliqués (EAA) de La Chaux-de-Fonds en 1993. Longtemps partagé entre le graphisme et la peinture, il se consacre pleinement à son art depuis 2018. Exposant régulièrement dans l'arc jurassien, il a participé à plusieurs biennales d'art contemporain organisées par la Société des Amis du Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds, remportant le prix en 1993.

Expositions personnelles récentes:

- 2025 Galerie 2016, Hauterive
- 2024 Le Labo B. – La Chaux-de-Fonds
- 2024 Atelier Grand Cargo, La Chaux-de-Fonds
- 2023 « Temps immobiles », avec Sandro Marcacci, CCL, St-Imier

Expositions collectives récentes:

- 2017, 2024 Art Incognito, Galerie du Soleil, Saignelégier
- 2019, 2020 Arty Show, La Chaux-de-Fonds
- 2011, 2016 Biennale, La Chaux-de-Fonds

Une exposition qui débutera ce samedi 15 février, par un vernissage en présence de l'artiste de 16h00 à 19h00. Une visite commentée est prévue dans un mois, samedi 15 mars à 14h30. L'exposition est ouverte au public du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00. Des visites peuvent être organisées sur rendez-vous en dehors des horaires habituels. Une exposition à découvrir jusqu'au dimanche 30 mars 2025 à la Galerie 2016. A noter la présence, dès le 23 février, de l'artiste le dimanche.

Renseignements:

Galerie 2016, Rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive, Philippe Du Pasquier (Galeriste)

N° tél: +41 32 753 30 33 – Email:

info@galerie2016.ch

MHD



PROGRAMME

Durant cette semaine, tu pourras activer ta Super Vision dans plein de domaines : Raid aventure, jeu de nuit, activités sportives et artistiques, super soirées, partages autour de la foi et beaucoup de fun!

Réservez le dimanche 27 avril à 10h pour vivre le culte de retour de camp (photos, témoignages, chants et autres surprises)

AGE	LIEU	INSCRIPTION
De la 6H à la 10H	Chalet « Le Refuge », Mont-Tramelan (BE) (le trajet se fait ensemble en train)	 www.entre2lacs.ch/camp-printemps
PRIX		Délai : 30 mars 2025

120.- CHF / Enfant (transports compris)
Tarif dégressif pour les fratries:
100.- CHF/enfant pour le 2e enfant et les suivants.

Contactez-nous en cas de besoin!
Le prix ne doit pas être un obstacle à l'inscription.
Prix soutien de 160.-/enfant

Ce camp est organisé par la paroisse réformée de l'Entre-deux-lacs. Bienvenue à chacun! Contact: 078 728 88 31 - Fanny.NDondo@eren.ch

D'autres camps sont organisés par l'EREN. <https://www.eren.ch/enfance-couples-familles/camps/>



NEUCHÂTEL

SOS Futures Mamans Neuchâtel: un appel urgent pour un nouveau local adapté



raisonnable. La présidente de l'association, Viviane Graber, souligne l'importance de trouver un espace adapté pour continuer à offrir un soutien essentiel aux mères et familles dans le besoin.

Un appel à la solidarité

SOS Futures Mamans Neuchâtel est une association entièrement bénévole, fonctionnant uniquement grâce à la générosité des donateurs et des mères qui apportent des vêtements en bon état, des poussettes, des lits, etc. Leur devise est «Aimer, accueillir, aider». La situation actuelle est critique, et l'association lance un appel à la communauté pour toute aide ou suggestion concernant un nouveau local répondant à ces critères.

Les personnes disposant d'informations ou souhaitant apporter leur soutien peuvent contacter l'association au 032 842 62 52 ou par e-mail à neuchatel@sosfuturesmamans.org. Il est essentiel de trouver rapidement un nouveau local pour que SOS Futures Mamans Neuchâtel puisse continuer à offrir ses services indispensables aux mères et familles dans le besoin.

En cette période difficile, la solidarité de la communauté est plus que jamais nécessaire pour soutenir cette association qui, depuis des décennies, œuvre pour le bien-être des mères et de leurs enfants.

CS

Depuis sa fondation en 1974 à Épendes, dans le canton de Fribourg, SOS Futures Mamans est une association bénévole d'entraide qui offre aux futures mamans en difficulté une assistance chaleureuse, discrète et gratuite. La section de Neuchâtel, active depuis 1978, s'est établie en 2010 au 12a de la rue du Puits-Godet à Neuchâtel. Grâce à l'engagement de 28 bénévoles dévoués, elle accueille environ 200 familles par an.

Une mission d'entraide et de soutien

SOS Futures Mamans Neuchâtel a pour mission d'aider les futures et jeunes mères en situation de précarité. L'association propose une aide morale, matérielle, médicale et juridique. Les bénévoles fournissent gratuitement des vêtements de grossesse, de la layette, du matériel de puériculture tel que des lits et des poussettes, ainsi qu'une écoute attentive et des conseils avisés. Pour les familles les plus démunies, des couches et du lait infantile sont également distribués.

Le vestiaire de l'association est ouvert les lundis et jeudis de 14h30 à 17h00. Les mamans y trouvent tout le matériel nécessaire pour elles-mêmes et pour leurs bébés jusqu'à 4 ans. Tout le matériel est d'occasion mais en très bon état et est donné gratuitement. Une permanence téléphonique est également assurée de 8h à 20h, 7 jours sur 7, au numéro 032 842 62 52.

Une situation critique: la recherche d'un nouveau local

Après 15 ans d'occupation, tous les locataires des bâtiments du Puits-Godet ont reçu un avis de congé, obligeant SOS Futures Mamans Neuchâtel à quitter ses locaux actuels. Depuis une année, l'association est en quête active d'une nouvelle implantation, mais aucune solution n'a encore été trouvée, malgré de nombreuses démarches.

L'association recherche un local de 100 à 150 m², idéalement situé entre Marin et Pe-seux, avec un accès facile et proposé à un prix



www.associationtagada.ch

Soutient l'enfance
&
les personnes fragiles



Accompagnement
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

elisafe

Votre expert
en sécurité
électrique.

elisafe.ch

Une nouvelle identité au service
de l'énergie littorale.



el110 groupe

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Les étonnants pouvoirs thérapeutiques des animaux marins



Crédit: Pixabay

De nombreux animaux marins évoluent dans des environnements extrêmes, caractérisés par une forte pression, un faible taux d'oxygène, des températures glaciales ou une toxicité élevée. Pour survivre, ils ont développé des adaptations biologiques uniques, dont certaines offrent un fort potentiel d'applications médicales et pharmaceutiques pour l'homme.

Un crabe antibactérien

La limule est un invertébré marin qu'on appelle aussi crabe fer à cheval à cause de sa carapace rigide en forme de fer à cheval. Il vit dans les fonds marins sableux et peu profonds de l'Atlantique. Son sang est bleu, une teinte due à la présence d'hémocyanine, une protéine qui sert au transport de l'oxygène, comme l'hémoglobine, mais qui utilise du cuivre au lieu du fer.

L'intérêt de la limule réside principalement dans les amibocytes présents dans son sang. Ces cellules sanguines jouent un rôle clé dans la défense de l'organisme contre les pathogènes, notamment les bactéries. Lorsqu'elles entrent en contact avec ces toxines, cela déclenche la coagulation immédiate du sang pour neutraliser l'infection.

Cette propriété, découverte en 1956, est utilisée dans le domaine médical depuis la fin des années 1970. Il s'agit du test LAL (Lysat d'Amibocyte de Limule), utilisé pour détecter de possibles contaminations bactériennes des médicaments injectables, comme les vaccins, et des dispositifs, comme les instruments chirurgicaux, destinés à entrer en contact avec le sang.

Chaque année, des centaines de milliers de limules sont capturées pour prélever un tiers de leur sang. Bien qu'elles soient généralement relâchées ensuite, une importante proportion ne survit pas, contribuant à un déclin significatif de leurs populations. Depuis peu, il existe des alternatives durables au test LAL pour cesser cette surexploitation. Elles utilisent un substitut de synthèse du principal facteur de coagulation de la limule.

Un ver donneur de sang

Un autre animal marin possède un sang dont les propriétés suscitent un vif intérêt dans le domaine de la recherche médicale. Il s'agit de l'arénicole, souvent appelé ver de vase, une espèce présente sur les côtes sablonneuses et vaseuses de l'Atlantique Nord, de la mer du Nord et de la Manche. Long d'une dizaine de centimètres, il vit enfoui dans le sable, dans des galeries en forme de U. L'arénicole peut survivre plusieurs heures en anaérobie (sans oxygène), entre autres grâce à la capacité énorme de son sang à stocker l'oxygène.

Son sang rouge est riche en hémoglobine qui circule librement plutôt qu'à l'intérieur de globules rouges et qui peut transporter 40 à 50 fois plus d'oxygène que l'hémoglobine humaine. Cette capacité exceptionnelle pourrait transformer de nombreuses pratiques médicales. Elle pourrait notamment permettre d'améliorer la durée de conservation

des greffons tout en augmentant leur taux de survie après transplantation. Des pansements enrichis en hémoglobine d'arénicole favorisent la cicatrisation des plaies, notamment chez les grands brûlés. Enfin, l'hémoglobine de l'arénicole, dépourvue de typage sanguin, pourrait servir de substitut sanguin universel, offrant une alternative précieuse en cas de pénurie de dons sanguins.

Un poisson antigel

Le poisson-loup de l'Atlantique est présent dans les eaux froides de l'océan Atlantique Nord, aussi bien sur la côte ouest que la côte est, à des profondeurs situées entre 20 et 500 mètres. De forme allongée, sa taille peut atteindre 1,5 mètres de long pour un poids de près de vingt kilos.

Comme certains poissons vivant dans les eaux glaciales de l'Arctique et de l'Antarctique, le poisson-loup produit un antigel naturel pour maintenir la fluidité de son sang dans des températures extrêmement basses. Les cristaux de glace sont très dangereux pour les poissons, car leur formation peut entraîner la mort cellulaire lorsque les petits cristaux grossissent avec l'eau qui circule dans le sang. Les protéines antigel se lient aux cristaux naissant afin d'entraver cette croissance. Ces propriétés sont utilisées pour améliorer la congélation de spécimens biologiques –cellules, tissus ou organes. Elles permettent aussi de stabiliser des produits sensibles au stockage à basse température comme les enzymes ou les vaccins.

Des escargots anti-douleur

Les escargots à cône sont des mollusques marins présents principalement dans les eaux tropicales. Ces prédateurs utilisent un venin complexe, injecté à l'aide d'une harpe venimeuse, pour capturer leurs proies, comme des poissons, des vers ou d'autres mollusques. Le venin des escargots à cône est composé d'une grande variété de peptides bioactifs, appelés conotoxines, qui ciblent spécifiquement les canaux ioniques et les récepteurs des cellules nerveuses. Cette spécificité en fait une source d'intérêt majeur pour la recherche pharmacologique. Certaines conotoxines se sont révélées avoir des applications prometteuses dans le traitement de la douleur chronique, une problématique souvent difficile à gérer avec les traitements classiques.

L'une de ces conotoxines, le ziconotide, dérivé du venin de l'escargot *Conus magus*, a été développée en tant que médicament analgésique. Il est utilisé pour traiter les douleurs chroniques sévères résistantes aux opioïdes. Ce traitement, administré directement dans le liquide céphalo-rachidien, empêche la transmission des signaux de douleur au système nerveux central.

Si ces espèces marines constituent une aubaine pour la médecine, leur surexploitation peut avoir des conséquences graves sur les écosystèmes marins, car beaucoup jouent un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire ou la santé de leur habitat. Pour limiter leur déclin il est essentiel de chercher des alternatives, comme la production synthétique des composés d'intérêt ou l'utilisation de sources durables, comme la culture de cellules de laboratoire.

En partenariat

avec

viteos

partenaire de transition énergétique



MARIN-EPAGNIER

AG de l'APE: les parents ont un rôle à jouer et leur implication est primordiale



Un comité au service des parents d'élèves de la Tène

Pour que les élèves puissent acquérir les éléments qui les feront grandir, il est primordial, à côté de l'enseignement et des conditions cadres, que les parents s'investissent.

« Depuis plus de 40 ans, notre association a but non lucratif, œuvre dans l'intérêt des enfants et des familles de notre commune afin de maintenir ce lien précieux entre les familles et l'école » c'est ainsi que l'association des parents d'élève de la commune de la Tène (APE La Tène) s'est définie lors de son assemblée générale tenue sous la présidence de Nicole Bomard.

En effet, tout au long de l'année, le comité s'est employé à organiser les devoirs surveillés, à éditer, comme chaque début d'année scolaire, une brochure d'activités extrascolaires, à proposer des conférences, débats et des journées préventives. En outre, il offre un atelier de lecture pour les élèves de 4^e à 6^e HarmoS, entretient des liens et collaborations divers et se tient à disposition des parents. La prévention et l'information sont au cœur des préoccupations de l'APE, dans le

respect des différences et en garantissant l'anonymat des parents qui le désirent.

« Nous entretenons des contacts réguliers avec notre centre scolaire éorén Bas-Lac afin d'adresser les questionnements ou remarques qui nous sont soumis par les parents des élèves mais, également, pour collaborer avec sa direction sur les thèmes de prévention qui semblent pertinents d'aborder dans notre centre scolaire. » précise encore le site Internet de l'association.

L'assemblée générale de cette année a permis au comité de présenter aux quelques parents présents, le travail de l'année écoulée et les perspectives de l'APE.

Les devoirs surveillés: une aide bienvenue

Il n'est pas honteux de ne pas tout maîtriser et des bénévoles compétents sont là pour aider les élèves en difficulté à faire leurs devoirs. Grâce à la subvention communale, cette aide peut être offerte à chaque élève qui en fait la demande. Sa responsable, Sylvie Nicoud et ses acolytes se sont investies et continueront de le faire avec plaisir.

Une brochure informatisée

Afin de faciliter l'organisation des activités extrascolaires, l'APE, sous la responsabilité de Séverine Ventrice, édite une brochure dans laquelle figurent un certain nombre d'adresses et de renseignements utiles. Pour une prise de conscience écologique et pour éviter des frais inutiles, le comité a décidé de proposer cette brochure sous format PDF. Ce document est accessible sur le site <https://www.ape-latene.ch/>

Des conférences ciblées

Deux à trois fois par année, l'APE, par l'entremise de Sara Donzé et Raquel Rodriguez,

met sur pied des conférences gratuites et des journées de prévention ayant pour sujet des thèmes en lien avec l'éducation (de la nutrition au sommeil, de la violence à la gestion des émotions). La prochaine conférence aura pour thème le racisme.

Ecouter pour encourager la lecture

La lecture est l'une des clés de la réussite scolaire: fort de ce constat, l'APE met sur pied un atelier de lecture pour les écoliers du niveau primaire (années 4 à 6H) qui ont besoin d'un soutien en lecture mais aussi pour ceux qui sont déjà à l'aise face aux textes écrits et qui désirent poursuivre leur apprentissage. Chaque élève commence par choisir un livre puis le lit avec l'aide d'un accompagnant bénévole. Tout cela se passe à la bibliothèque de Marin, une fois par semaine, le jeudi entre 13h00 et 13h40. Pour être bénévole, il n'est demandé que de l'écoute: Mélanie Muller est toujours à la recherche d'oreilles bienveillantes.

Des finances saines

Fort du soutien financier des parents, des sponsors et de la commune, la caissière de l'APE, María Ryser a pu présenter des comptes légèrement bénéficiaires, qui permettent de voir sereinement l'avenir de l'APE.

Un lien entre l'institution et les parents

L'APE se veut un interlocuteur fort entre les parents et l'institution. Avec le soutien et la collaboration des parents d'élèves, le comité continuera dans sa composition actuelle à œuvrer pour le bien être des élèves de La Tène.

DJ

ENTRE-DEUX-LACS

Un spectacle vraiment pas comme les autres



Nous invitons ceux qui n'aiment pas participer aux cultes car ressentis comme trop « traditionnels » à venir à celui du dimanche 23 février à 10h au Temple de Cressier (ch. des Narches 3). Nous y accueillerons Gilles Galiano, comédien bien connu de la troupe marseillaise Sketch Up, pour un culte-spectacle intitulé « Concert de textes entre amis, variations humoristiques autour de la Bible et de l'existence ».

« J'ai eu à cœur de partager des textes de ces humoristes et auteurs qui m'ont accompagné au cours de ces 40 années passées, dans un échange teinté de reconnaissance et de gratitude », nous livre le comédien.

Les participants-spectateurs en ressortent conquis: « Avec conviction et en toute simplicité, il relie chacun de ces textes percutants, d'auteurs variés et de renom (Devos, Lamoureux, Hugo, et SketchUp), aux textes les plus fondamentaux de la foi chrétienne. En poésie, avec

énergie, subtilité et humour, les mots virevoltent et saisissent non seulement les neurones et les zygomatiques, mais aussi l'âme. Un parcours presque initiatique, un témoignage édifiant, qui a fait l'unanimité parmi les spectateurs enchantés. »

Un autre ajoute: « Ce spectacle est parfaitement adapté pour un culte et alterne rires, décontraction, remise en question et... invite même à prendre une décision. Tout était là! Nous avons vécu ce moment en communauté avec les enfants présents de 10 ans et beaucoup d'amis invités. Tous étaient enchantés. Merci à Gilles. Je recommande vivement. »

Ce culte-spectacle commencera donc par 50 minutes de théâtre suivi d'un partage-débat de 30 minutes. Il se poursuivra par une prière de bénédiction et un apéro.

Depuis des décennies, la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs apprécie le théâtre et organise de nombreux spectacles (Marelle, troupe Terre Nouvelle, Sketch Up, Adonia...). Nous y trouvons une forme artistique particulièrement adaptée pour non seulement célébrer la vie et écouter les questions qu'elle nous pose, mais aussi oser des réponses intégrant humour, spiritualité chrétienne et approche humaniste. Laissez-vous tenter!

Pasteur Frédo Siegenthaler



GAGNEZ UNE ESCAPADE ROMANTIQUE AVEC **HONDA**



 **Concours Exclusif : Testez un
véhicule hybride et tentez de gagner
des cadeaux exceptionnels !**



**ESCAPADE ROMANTIQUE
AU PAVILLON LACUSTRE À
L'HOTEL PALAFITTE**

Une conduite plus intelligente, plus performante et plus respectueuse de l'environnement !

Découvrez l'innovation et la performance des véhicules hybrides
Honda lors de notre **Semaine Test Drive**, du 17 au 22 février.



Utilisez le code QR ci-après pour tous les détails :

HONDA AUTOMOBILES NEUCHATEL

Garage des Jordils SA

Vignoble 13 2017 Boudry

032 843 03 23 www.honda-neuchatel.ch

SAINT-BLAISE

N° du «Gouvernail» de février 2025

Le tourisme neuchâtelois en point de mire

DE TOURISME NEUCHÂTELOIS À JURA & TROIS-LACS
L'ÉLAN DE YANN ENGEL

Natif de Saint-Blaise, arrivé au sein de Tourisme neuchâtelois en 1992 dans un contexte difficile, Yann Engel a apporté une contribution essentielle à la bonne marche de l'association et au développement économique de ce secteur d'activité. Il a coordonné les aspects touristiques de nombreuses manifestations d'envergure telles que le Tour de France 1998 et Expo.02, et contribué de manière décisive au développement de la destination Jura & Trois-Lacs, à la mise en valeur touristique du savoir-faire horloger ou encore au lancement de la carte d'hôte «Neuchâtel Tourist Card».



Avant le départ à la retraite de Yann Engel, directeur de «Tourisme neuchâtelois», le 1^{er} août 2025, Robin Nyfeler, un des rédacteurs du «Gouvernail», rapporte l'entretien qu'il a eu avec celui qui est entré dans le tourisme neuchâtelois il y a plus de 30 ans pour en devenir son directeur.

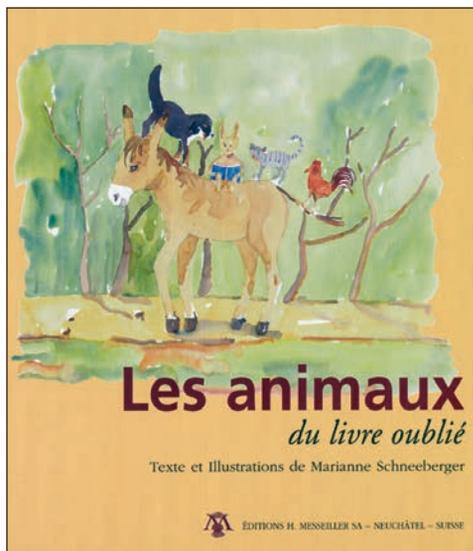
Et Robin Nyfeler d'écrire: «Natif de Saint-Blaise, arrivé au sein de Tourisme neuchâtelois en 1992 dans un contexte difficile, Yann Engel a apporté une contribution essentielle à la bonne marche de l'association et au développement économique de ce secteur d'activité. Il a coordonné les aspects touristiques de nombreuses manifestations d'envergure telles que le tour de France en 1998 et Expo 02 et contribué de manière décisive au développement de la destination Jura & Trois-Lacs, à la mise en valeur touristique du savoir-faire horloger ou encore au lancement de la carte d'hôte «Neuchâtel Tourist Card».

Le «Gouvernail» rappelle les racines de Yann Engel à Saint-Blaise, sa formation à Los-Angeles, les fusions d'organismes du tourisme de la région, la réussite de la carte d'hôtes qui permet aux touristes séjournant dans le Pays de Neuchâtel de profiter gratuitement des transports publics régionaux, de l'accès aux musées, de croisières sur le lac de Neuchâtel et de la location de vélos.

Robin Nyfeler évoque aussi le sportif qu'est Yann Engel. Il est champion du monde «Master» en ski de fond. Il lui a déclaré: «Je souhaite aussi continuer à pratiquer le sport aussi longtemps que possible: vélo, planche à voile, windfoil, ski de fond et ski à roulettes».

On peut obtenir gratuitement ce n° du «Gouvernail» en le demandant, par écrit, à la Rédaction-administration du Gouvernail, Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise: adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com

CZ



«Les animaux du livre oublié»

Marianne Schneeberger

Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.

L'auteure raconte comment, un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.

Volume de 48 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

Bulletin de commande

à envoyer à Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case Postale 142, 2034 Peseux ou : edition@messeiller.ch

..... **ex.** de l'ouvrage «Les animaux du livres oublié» de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.-** / (TVA: 2,6% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom / Prénom : _____

Rue et N° : _____

NP et localité : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Signature : _____

LE LANDERON

Une matinée dans la neige pour les élèves des degrés 3 et 4



Lundi 20 janvier, septante-six élèves des degrés 3 et 4 étaient impatients de partir pour une matinée de plaisir à Tête de Ran.

Arrivés sur place, ils étaient répartis en trois groupes pour s'adonner, chacun à leur tour, au plaisir de participer aux trois activités qui leur étaient proposées, malgré un enneigement quelque peu clairsemé. Mais rien ne pouvait restreindre le plaisir des enfants à se dépenser sur place, au frais sous le soleil et un beau ciel bleu.

Le premier groupe commençait cette matinée en profitant de glisser sur la neige sur des assiettes, de remonter la pente et de la

redescendre. Un moment de plaisir et de rires, chacun se plaçant dans diverses positions avant de dévaler de petites pentes. Que du plaisir pour eux.

Le deuxième groupe, quant à lui, prenait le temps de se balader dans la nature et de profiter du bon air ambiant.

Le troisième groupe s'activait, non pas à édifier un bonhomme de neige (ou plutôt de glace...), car il leur fallait faire preuve d'imagination en dessinant des bonhommes de neige sur un sol plutôt glacé. Grâce aux différents objets préparés par les enseignantes (noisettes, bonnets, écharpes, carottes, boutons, etc.), les résultats liés à leur imagination ont été superbes.

En fin de matinée, chacun ayant pu profiter des activités proposées, il était temps de prendre le chemin du retour pour un pique-nique en classe.

Grâce à l'organisation de cette matinée par le Conseil d'Événements scolaires (CESC), à la préparation et à l'encadrement des activités par les enseignantes, cette toute belle sortie a permis à tous les enfants de se dépenser en profitant de ce moment extra-scolaire.

CP



LE LANDERON

Claude Lebet, luthier, un homme passionné par son métier



Lorsque l'on se promène dans la Vieille Ville du Landeron, une vitrine attire immédiatement le regard. On y découvre de magnifiques violons qui pousse le badaud à vouloir entrer dans l'atelier de luthier afin d'en découvrir un peu plus.

Sitôt la porte franchie, on respire avec délice les odeurs des copeaux et du parfums de la sandaraque et du benjoin. Le regard est

immanquablement attiré par les différentes factures de toute une famille de violons, violoncelles, viole de gambe et autres exposés ou en façonnage dans l'atelier. Un espace qui regorge de merveilles à divers stades de fabrication.

Claude Lebet, luthier, nous accueille avec plaisir pour nous faire visiter son atelier et son arrière-salle, les étagères des murs pleines de divers bois en attente de façonnage. Il nous explique que le bois du violon provient de l'épicéas ou de l'érable, bois qui sont taillés en coupe radiales dans les rondins avant d'être mis à sécher au minimum cinq à dix ans en altitude (800 à 1000 mètres). Il détaille ensuite la manière dont il procède pour préparer un instrument (concept, façonnage de la table et, à l'aide de petits rabots en laiton, de former, par exemple, la courbe intérieure d'un futur violon.

Que de passion dans ses explications et de plaisir de pouvoir donner des renseignements aux inévitables questions qui lui sont posées. On passerait des heures à l'écouter tant il peut nous régaler de son savoir de luthier.

Un homme passionné qui donne tout son temps et son savoir à cet extraordinaire métier de luthier auquel il ne pourrait renon-

cer. C'est pour lui une vie intense de passion, d'émerveillement et de satisfaction pour chaque instrument qui sort de ses mains. C'est une chance pour lui d'avoir eu une carrière comme la sienne.

Il est heureux d'habiter dans la Vieille Ville, lieu où il se sent bien.

Co-fondateur des «Trouvailles Classiques du Landeron», il participe pleinement à la vie du Bourg dans une convivialité qu'il apprécie.

Un livre pour toute une vie de passion pour le violon

C'est en soixante-huit histoires que Claude Lebet retient l'attention de ses lecteurs au travers de sa vie de luthier. Ce livre intitulé «Un violon pour des violons» invite le lecteur à entrer dans le monde fascinant de la lutherie, dans sa vie, dans son parcours à travers le monde.

On se laisse facilement prendre aux descriptions de son vécu au travers d'une vie bien remplie. Que de découvertes pour le lecteur de cette vie passionnante de luthier dans un style narratif agréable qui retient l'attention pour ne plus la lâcher.

Édition que l'on peut acquérir dans son atelier, Ville 30 dans le Bourg du Landeron.

CP



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 21 février

« **La Brigade** », un film de Louis-Julien Petit. Souper à 18h30 et film à 20h00.

Soirée Souper-Ciné au centre paroissial de Cressier – dernier moment pour s'inscrire! **jusqu'au 17 février** auprès de Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03, nombre de place limité.

Prix: 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Dimanche 23 février à 10h aura lieu au centre paroissial de Cressier un **culte-spectacle avec Gilles Galiano** « Concert de textes entre amis - Variations humoristiques autour de la Bible et de l'existence! » Culte unique pour toute la paroisse.

Parcours AlphaLive – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **Soirée découverte le mercredi 12 mars** à 19h, avec un repas (sur inscription au secrétariat ou auprès du pasteur Frédo).

Ne manquez pas d'oser venir à la première soirée de ce parcours qui invite à découvrir, ou redécouvrir Dieu. Partager ensemble un repas et des questionnements sur le sens de la vie à la lumière de la foi chrétienne et de la bible.

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 15 février

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

Dimanche 16 février

10h00 **Culte spécial St-Valentin** au temple du Landeron avec comme invités Steeve et Sandra Michaud « Le couple, lieu de transformation ». Les enfants seront pris en charge sur place.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Pas de groupe de l'enfance à St-Blaise ce dimanche ni de garderie.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

Marin

Mardi 18 février: 12h00 Repas ouverts à la cure de Marin (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie! Prix: CHF 12.-

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 18 février: 10h00 Culte au Home St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 16 février: 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 14 février

9h00-17h00 Session diocésaine à Renens / Vaud

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

Samedi 15 février

17h00-18h30 Réunion Catéchisme 5H Pardon (sous la Cure, maison du Curé)

18h30 Messe à St-Blaise avec Onction des malades

Dimanche 16 février

9h00 Messe à Saint-Blaise avec Onction des malades

10h30 Messe à Saint-Blaise avec Onction des malades

18h00 Prière commune cantonale pour l'Unité des Chrétiens avec chants de Taizé à Fleurier (église catholique)

Mardi 18 février

13h15-16h00 Passage du Bibliobus

19h00 Assemblée du Conseil de paroisse

Mercredi 19 février

17h00 Préparation au Baptême

Jeudi 20 février

15h30 Home Beaulieu Messe + Visites

Vendredi 21 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 22 février

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 23 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 16 février

10h00 Messe

Lundi 17 février

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 18 février

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

Jeudi 20 février

11h00 Messe au Foyer

17h15 Catéchèse familiale au Chalet St-Martin

Dimanche 23 février

10h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,
032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-
dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et
www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 15 février

10h00 1^{ère} rencontre des futurs confirmands 2026 à la cure

Dimanche 16 février

18h00 Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église
de Fleurier.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,
032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-
dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et
www.cath-ne.ch



**AUDITION
DU LAC**

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

La première aide auditive alimentée
par l'IA / Réseau Neuronal Profond

PHONAK Premium Reseller

Aux meilleurs prix de la région!

Michel Haenger
Audioprothésiste indépendant avec
brevet fédéral et +30 ans d'expérience

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter
notre site Internet: www.eeme.ch



Design et performance
à la perfection
Le Kia EV6 entièrement électrique

KIA
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout!



Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch

23 mars 2025
Élections cantonales

**PENSER GRAND
AGIR JUSTE!**



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Neuchâtelois



ENTRE-DEUX-LACS

Culte Saint-Valentin: Pourquoi mêler Dieu à nos histoires d'amour?



Dimanche 16 février, nous aurons un culte très spécial pour la Saint-Valentin. Une question légitime se pose: pourquoi parler de Dieu lorsqu'il s'agit de nos relations amoureuses? Après tout, nos problèmes de couple sont-ils réellement concernés par la foi?

Pour ma part, après avoir rencontré de nombreux couples, je suis souvent frappée par la façon dont Dieu, loin d'être indifférent, s'intéresse profondément à nos histoires d'amour. D'ailleurs, le premier miracle de Jésus a eu lieu... lors d'un mariage, à Cana. Alors que le vin venait à manquer, Jésus a transformé l'eau en vin, pour que la fête puisse continuer.

Dieu, l'horloger de nos relations

L'écrivain Voltaire disait: «*L'univers m'embarasse et je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger.*»

De la même manière, Dieu est bien plus qu'un spectateur de nos vies amoureuses. À l'image d'un horloger minutieux, Il se soucie de chaque rouage qui compose notre couple – des moments d'harmonie aux tensions qui surgissent. Il peut intervenir pour nous aider à ajuster nos attentes, rétablir l'équilibre et faire en sorte que nos «mécanismes» relationnels fonctionnent de manière plus fluide et en harmonie.

Car, soyons honnêtes, dans un couple, il n'est pas toujours facile de changer, encore moins de changer l'autre. Parfois, on se sent pris dans une routine où le «mécanisme» du couple semble grippé. Mais c'est précisément dans ces moments-là que Dieu peut intervenir.

Témoignage touchant**de Sandra et Steeve Michaud**

Le dimanche 16 février, nous aurons la chance d'entendre le témoignage de Sandra et Steeve Michaud, un couple dont le témoignage est porteur d'espoir. Ils partageront avec sincérité les ajustements qu'ils ont dû faire dans leur relation, chacun ayant dû affronter ses propres défis, son propre chemin de guérison mais Dieu les ayant rejoints là où ils en étaient.

Ils nous parleront de la manière dont Dieu a travaillé en eux, d'abord individuellement, puis ensemble, pour rééquilibrer leurs vies amoureuses et les rendre plus solides. Ce témoignage authentique nous rappellera que Dieu n'abandonne jamais celles et ceux qui Lui ouvrent leur cœur et leur couple.

Bienvenue à tous!

Que vous soyez en couple ou célibataire, ce culte sera un moment précieux de partage et de réflexion sur l'amour et nos relations. Et pour ceux qui ont des enfants, pas de souci: une prise en charge sera assurée pendant le culte pour permettre à tous de participer.

Letare, diacre

LE LANDERON

Le Kiosque à musique au Landeron, un bonus pour le 700^e

C'est une rencontre avec Jean-Marc Richard, partenaire et récitant dans le spectacle *Sable et Lumière* (31 octobre et 1^{er} novembre) que la question de la venue du Kiosque à Musiques est évoquée dans les conversations. De fil en aiguille, Raymond Hinkel a écrit à la RTS pour demander la venue du Kiosque à Musiques au Landeron, car cela apporterait un vrai bonus aux festivités du 700^e anniversaire de la Vieille Ville.

Par bonheur, l'inscription a été retenue avec la venue du Kiosque à Musiques le **samedi 22 février**, une date qui n'a pas pu être insérée dans le programme officiel. C'est donc un vrai plus très apprécié. Toute une organisation sera mise en place pour accueillir dignement Jean-Marc Richard et son kiosque à Musiques.

Cette manifestation comporte un programme de participants vraiment du cru avec La Cécilienne, l'école de Musique LL, Juniors Tschaka, Raphael Weber ancien chanteur du groupe Rambling Wheels et le chœur d'hommes Acapel'hom dont font partie des landeronnais.

Une venue qui marquera certainement toutes les mémoires avec tous ces participants locaux.

Informations

Date: samedi 22 février 2025

Le lieu de l'évènement: Aula du C2T au Landeron

Ouverture des portes; 10h40

Début de l'émission; 11h00 Fin de l'émission: 12h30

Petite cantine à disposition

L'entrée est gratuite

SAINT-BLAISE

Route de Soleure

Incendie dans la Zone industrielle

Peu après 10 heures, jeudi 6 février passé, un camion a pris feu à proximité d'un local de stockage l'entreprise d'accastillage nautique Bucher & Walt.

Subitement une épaisse fumée noire s'est dégagée du brasier (photo). Aucun blessé n'a été à déplorer mais les dégâts sont importants: le véhicule est entièrement hors d'usage et les flammes ont dégradé la façade du bâtiment voisin de l'incendie.

Arrivé rapidement sur place, un détachement de Les sapeurs-pompiers du Service de la protection et de la sécurité du Littoral, bientôt renforcé par d'autres venus de la Caserne du Landeron, a maîtrisé le foyer. En raison de la propagation de la fumée des contrôles ont été opérés auprès d'élèves de Centre du Bas-Lac de l'Eorén situé non loin à vol d'oiseau du sinistre.

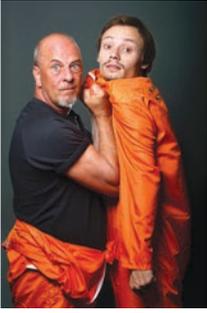
CZ





**CAFE THEATRE
LA TOUR
DE RIVE
LA NEUEVILLE**

**Café-Théâtre de la Tour de Rive
Savary - Kobel**
Samedi 22 février 2025 à 20h30



Samedi 22 février 2025 à 20h30 – Savary-Kobel
UNE CELLULE GRISE POUR DEUX - comédie
Michel est un cambrioleur chevronné qui a l'habitude de travailler seul. Mais malheureusement pour lui il va s'associer le temps d'un casse avec Serge, un véritable looser. Après un cambriolage manqué, nos deux gangsters vont se retrouver enfermés dans une même cellule...
N'oubliez pas de réserver vos places à l'avance via notre site internet www.latourderive.ch
L'équipe de la Tour de Rive

MARIN-EPAGNIER - THIELLE-WAVRE

Déclarations d'impôts

Le service bénévole SBLT aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans les localités de Marin-Epagnier et Thielle-Wavre, à remplir leur déclaration d'impôts.
Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 9h et 10h.
Une participation minimale de 20.- vous sera demandée.



Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

5	4	6	3	7	8	1	9	2
1	7	8	2	9	5	3	6	4
3	9	2	4	6	1	5	7	8
2	8	4	5	1	6	7	3	9
6	5	3	7	2	9	4	8	1
7	1	9	8	3	4	2	5	6
8	2	5	9	4	7	6	1	3
9	3	1	6	5	2	8	4	7
4	6	7	1	8	3	9	2	5

À L'AFFICHE

LES COURAGEUX
SA 15 ET DI 16 FÉV. À 20H30

LA CHAMBRE D'À CÔTÉ
DI 16 FÉV. À 17H EN VOST

JE SUIS TOUJOURS LÀ
VE 14 FÉV. À 20H30 EN VOST

SONIC 3
SA 15 ET DI 16 FÉV. À 14H

PROCHAINEMENT

MON INSÉPARABLE
THE BRUTALIST
PADDINGTON AU PÉROU
UN PARFAIT INCONNU
LES COULEURS DE L'AUTISME

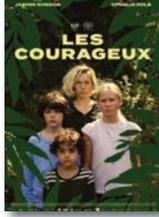
WWW.CINE2520.CH

LA NEUEVILLE - Au programme!

CINÉ2520
WWW.CINE2520.CH



LES COURAGEUX
DRAME DE JASMIN GORDON
AVEC OPHELIA KOLB, JASMINE KALISZ SAURER, PAUL BESNIER



Quand le directeur de l'école de son cadet lui affirme qu'elle devra bien finir par se mettre à respecter les règles, Jule, les yeux dans les yeux lui répond posément «Et bien non». En rupture de ban, mère seule tentant d'élever vaillamment ses trois enfants, elle sait que le courage est la dignité des pauvres. Il leur donne la force d'avancer malgré tout.

SA 15 ET DI 16 FÉVRIER À 20H30
12 ANS - 1H20 - CH - 2024

LA CHAMBRE D'À CÔTÉ
DRAME DE PEDRO ALMODÓVAR
AVEC JULIANNE MOORE, TILDA SWINTON



Ingrid (Julianne Moore) et Martha (Tilda Swinton), amies de longue date, ont débuté leur carrière au sein du même magazine. Lorsqu'Ingrid devient romancière à succès et Martha, reporter de guerre, leurs chemins se séparent. Mais des années plus tard, leurs routes se recroisent dans des circonstances troublantes...

DI 16 FÉVRIER À 17H EN VOST
12 (14) ANS - 1H47 - ES - 2025

JE SUIS TOUJOURS LÀ
DRAME DE WALTER SALLES AVEC FERNANDA TORRES, SELTON MELLO, FERNANDA MONTENEGRO



Brésil, 1971: l'ancien député de gauche, Rubens Pavia, vit avec sa famille l'ambiance vibrante des années 70 à Rio de Janeiro. L'emprise de la dictature militaire fait partie de son quotidien. Un jour, Rubens est enlevé par des sbires - et disparaît. Sa famille ne sait pas où il se trouve - ni s'il est encore vivant. Eunice, son épouse, tente de le retrouver et d'obtenir des informations sur ce qui est arrivé à son mari bien-aimé.

VE 14 FÉVRIER À 20H30 EN VOST
12 (14) ANS - 2H17 - BR - 2024

SONIC 3
ANIMATION DE JEFF FOWLER
AVEC BEN SCHWARTZ, JAMES MARSDEN



Sonic, Knuckles et Tails sont confrontés à un nouvel adversaire extrêmement puissant: Shadow, un méchant mystérieux doté de pouvoirs énormes et presque inimaginables. Comme leurs capacités sont inférieures à tous points de vue, Team Sonic doit faire une alliance inattendue pour arrêter Shadow et protéger la Terre.

SA 15 ET DI 16 FÉVRIER À 14H
10 ANS - 1H50 - US - 2024

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH.





Musique au

Campus #2

Année
Anniversaire
15 ans

L'inspiration populaire

Robert Schumann, Béla Bartók
Bohuslav Martinů, Antonín Dvořák

Musique de chambre

hem
Genève
Neuchâtel

Violon, Elizaveta Cibotaru et Sherzod Abdiev
Violoncelle, Mukhammadrizo Ruzmatov,
Lyam Chenaux et Nauma Najman
Piano et direction artistique, Eglantina Grapshi Mauger

Étudiant-e-s et Professeur-e-s de
la Haute école de musique de Genève – Site de Neuchâtel

Entrée libre



hemge.ch

20 février 2025 – 20:00
Campus Arc 1, Auditorium 1
Espace de l'Europe 21, Neuchâtel

Hes-50//anlvt

Et si on vous proposait, d'économiser CHF 6.-, 30 minutes et 3 kg de CO₂*?

Comment? C'est simple! En choisissant de passer en ligne plutôt qu'en se déplaçant au SCAN.

- ✓ Prestations moins chères et plus rapides par le Guichet unique (GU)
- ✓ CHF 2.- de moins sur les factures via eBill
- ✗ Pas de trajets inutiles

**En 2025, le SCAN se métamorphose.
Avec vous!**

(Ré)activez votre
accès au GU
dès maintenant!



* Exemple pour une demande de permis international faite par le Guichet unique et payée via eBill.

SCAN

scan-ne.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Recensement de la population neuchâteloise 2024

+172 habitants dans les cinq communes du Bulcom



Le recensement de la population du Canton de Neuchâtel à la fin de l'année 2024 vient d'être publié par le Service cantonal de la statistique. La population neuchâteloise s'établissait à 179'449 personnes en augmentation de 1276.

Quant aux cinq communes «*en bise de la Ville de Neuchâtel*», jolie expression trouvée dans un document officiel émis en 1848, 21'114 habitant-e-s résidaient à fin 2024 dans les communes de Laténa, Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignièrès.

11'716 habitant-e-s d'entre eux sont domiciliés dans la Commune de Laténa, 4655 au Landeron; 2001, à Cressier; 1681, à Cornaux et 1061, à Lignièrès: soit 21'114 contre 20'942 à fin décembre 2023.

L'évolution du nombre d'habitant-e-s dans ces cinq communes fut la suivante en 2024: +81 à Cressier; +32 à Laténa; +31 à Cornaux, +19 à Lignièrès et +9 au Landeron. (Dans les anciennes communes qui constituent dorénavant celle de Laténa, on observe les mutations suivantes: Enges +13; Hauterive -4; Saint-Blaise -35; La Tène +58.)

Les quatre communes de Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignièrès réunissent 9398 habitants-e-s et celle de Laténa, en compte 11'716.

Avec ses 11'716 habitant-e-s, la Commune de Laténa occupe le 4^e rang dans le classement des communes neuchâteloises après Neuchâtel 45'305 âmes, La Chaux-de-Fonds 37'567 et Val-de-Ruz, 17'510.

En considérant les communes nées d'une fusion depuis le début du 21^e siècle, Laténa se trouve au 3^e rang après Neuchâtel, Val-de-Ruz, mais avant Le Locle, Val-de-Travers et la Grande-Béroche.

Un regard porté sur les 179'449 habitant-e-s du canton, qui représentent 1,99% de la population suisse, permet de constater que 59,74% ont entre 20 et 64 ans, 27,5% sont de nationalité étrangère, 6,95% forment des familles monoparentales. En 2022, 52,57% de déclaraient sans confession, 18,5 catholiques romains, 16,67% protestants et 12,27% affirmaient avoir une autre appartenance religieuse.

Quant à l'apport de population étrangère en 2024, 644 Français et Françaises devançant 181 Ukrainiens et Ukrainiennes, 150 Portugais et Portugaises, 45 Espagnols et Espagnoles qui ont pris domicile dans le canton. En revanche, 98 Italiens et Italiennes l'ont quitté.

La petite Commune d'Enges, intégrée depuis le début de l'année 2025 dans celle de Laténa, qui comptait 271 habitants à fin 2023 et 284 à fin 2024 a battu un record.

Les statisticiens de la République observent: «*En termes relatifs, la croissance la plus marquée est constatée à Enges: 4,80% tandis que la Côte-aux-Fées (-2,27%) affiche la plus forte baisse.*»

Claude Zweiacker